

Image not found or type unknown



## Regroupement familial ?????

Par **Elo72**, le **12/03/2010** à **14:48**

Bonjour,

Mes beaux parents sont tunisiens. Tous leurs enfants sont en France. Mon beau père vient d'obtenir un titre de séjour "retraité" de 10 ans. Mais je voulais savoir on l'on pouvait faire une demande de regroupement familial pour ma belle mère ? Car elle ne peut pas rester en Tunisie seule sans attaches.

Ou savez ce que l'on pourrait demande comme papier pour elle ? Car ma préfecture me dit un truc et le consulat de france en Tunisie nous dise le contraire. Je ne sais plus quoi faire et vers qui me diriger.

MERCI DE VOTRE AIDE ET DE VOS CONSEILS.